



PROVINCE DE LIEGE
Arrondissement de HUY

CPAS DE
4180 HAMOIR

Le Centre Public d'Action Sociale de HAMOIR

Procède à un appel en vue du recrutement d'un(e) Directeur(trice) Général(e) en stage, avant nomination définitive, à $\frac{3}{4}$ temps (28h30/semaine).

Conditions générales de recrutement

- 1° être ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne;
- 2° jouir des droits civils et politiques;
- 3° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- 4° être porteur(se) d'un diplôme donnant accès à un emploi de niveau A au plus tard le jour de la clôture des inscriptions;
- 5° être porteur(se) d'un certificat de management public ou tout autre titre équivalent délivré par un organisme agréé par le Gouvernement sur avis du Conseil régional de la formation, cette condition n'est pas requise tant que le certificat de management public n'est pas organisé. Le certificat de management public peut être obtenu durant la première année de stage. Cette période peut être prolongée jusqu'à l'obtention du certificat pour une durée d'un an maximum. Les Directeurs(trices) Généraux(rales) en fonction au 01^{er} septembre 2013 sont dispensés de l'obligation d'être porteurs du certificat de management public;
- 6° être lauréat d'un examen;

L'examen

L'examen visé au paragraphe 5, comporte les épreuves suivantes :

1. Une épreuve écrite (50 points)

Une épreuve permettant de juger la formation générale et la maturité d'esprit des candidats. Cette épreuve consiste en une synthèse et un commentaire d'un exposé ou d'un texte de niveau universitaire traitant d'un sujet général ou de politique communale.

2. Une épreuve d'aptitude professionnelle permettant d'apprécier les connaissances minimales requises des candidats dans les matières suivantes (100 points)
 - a. Droit constitutionnel (10 points)
 - b. Droit Administratif (10 points)
 - c. Droit des marchés publics (10 points)
 - d. Droit civil (10 points)

- e. Finances locales et comptabilité des CPAS (10 points)
 - f. Législation sociale (loi sur les contrats de travail et loi sur le Droit à l'intégration sociale) (20 points)
 - g. Droit communal et Loi Organique des CPAS (30 points)
3. Une épreuve orale d'aptitude à la fonction et à la capacité de management permettant d'évaluer le candidat notamment sur sa vision stratégique de la fonction et sur la maîtrise des compétences nécessaires à l'exercice de cette dernière en matière de gestion des ressources humaines, de management et d'organisation du contrôle interne. (50 points)
 4. Avoir satisfait à la période de stage d'un an avant la nomination à titre définitif.

Chaque épreuve sera éliminatoire. Les candidats, pour être déclarés lauréats, devront obtenir 50% des points au moins à chacune des épreuves et 60% des points au total.

Le jury est composé comme suit :

1. Deux experts dans les matières reprises ci-dessus désignés par le CPAS
2. Un enseignant (Universitaire ou école supérieure)
3. Deux représentants de la Fédération Wallonne des Directeurs Généraux de C.P.A.S.

Aucun droit de priorité ne peut être donné au candidat à la mobilité exerçant cette fonction dans une autre commune ou dans un au Centre Public d'Action Sociale.

Candidatures

Les candidatures sont à adresser par lettre recommandée à la poste, pour le 02/05/2019 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) au Président du C.P.A.S. de HAMOIR, Monsieur Loïc JACOB, Rue Gille Delcour 10 à 4180 HAMOIR.

Les candidatures seront accompagnées des documents suivants :

1. un extrait de casier judiciaire modèle 1 daté de moins de trois mois
2. une copie du diplôme donnant accès aux emplois de niveau A
3. pour les Directeurs(trices) généraux(ales) d'une autre commune ou d'un autre C.P.A.S. nommés à titre définitif lorsqu'ils se portent candidat à l'examen de recrutement, une attestation justifiant de leur nomination à titre définitif
4. un curriculum vitae
5. une lettre de motivation

Seules les candidatures envoyées dans les formes et délais prescrits seront prises en considération.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Monsieur Fabrice MAKHA, Directeur Général de la Commune de HAMOIR (086/21.99.80 ou par mail fabrice.makha@hamoir.be).